

Procès Christine Tasin ou Vol au-dessus d'un nid de coucous ?

écrit par Paul Le Poulpe | 7 décembre 2017

Je faisais partie, ce jour, des rares personnes qui avaient fait le voyage pour assister au procès en appel de Christine Tasin. Passionné par le fait judiciaire, j'ai assisté, depuis plusieurs années, à l'ensemble des procès qui ont touché, de près ou de loin, la mouvance de Riposte Laïque.

J'étais notamment au premier procès, celui de Pierre et de Pascal, attaqués par au moins six associations. Il y avait près d'une centaine de participants, dans la salle, venus des quatre coins de la France. Il y avait eu des grands moments, la haine était palpable, chez les prétendus anti-racistes. On avait de grandes envolées, Pierre avait même été applaudi par le public debout, en plein tribunal, ce qui avait suscité les hurlements du président, menaçant de faire évacuer la salle (j'ai connu des présidents plus discrets quand les racailles foutent le souk au tribunal...). Le regretté avocat de RL, Maître Scipilliti, avait même fait un malaise lors de sa plaidoirie. Cela s'était terminé à 23 heures, et on avait fini la soirée et le début de la nuit au quartier général de Riposte Laïque.

Depuis cette date, Christine est déjà passée sept fois au tribunal (c'était la huitième) et Pierre trois fois, sachant qu'il n'était pas présent à deux autres procès intentés contre lui. Et les procès sont devenus la routine.

J'examinais, sur mon siège, les acteurs de cette mauvaise comédie. Je me serai cru dans un monde de fous, cela m'a fait penser à « Vol au-dessus d'un Nid de coucous ». Je reviendrai, en fin d'article, sur cette comparaison.

Il a d'abord fallu attendre durant une heure qu'une affaire tournant autour du stade de Lyon et du statut d'Orange et de Darty soient démêlée (j'avoue que je n'ai rien compris) avant de passer à Christine, qui a réussi à s'endormir pendant la première affaire, c'est dire si c'était passionnant, et si elle était stressée.

J'en rappellerai juste le contexte, légèrement grotesque, de ce procès. Christine Tasin est accusée d'avoir incité à la haine contre les musulmans pour avoir dit, au lendemain de l'assassinat des deux policiers de Magnanville « Islam assassin ! ». Elle a été condamnée en première instance par la 17e Chambre suite à un signalement de la Licra, une plainte du Parquet, et la même Licra, avec la LDH, se portant ensuite partie civile.

Voici donc les acteurs principaux de la mauvaise comédie à laquelle j'ai assisté, près de 2 heures durant.

L'ACCUSEE



D'abord l'héroïne, Christine Tasin. Toujours élégamment vêtue, avec une certaine classe, tête haute, ne fuyant jamais une question, et regardant dans les yeux ceux qui l'interrogent. Sa voix est haute, ses explications sont toujours accessibles au public, et elle est, sans la moindre contestation, celle qui s'exprime le mieux de tous ceux que j'ai entendu parler. Et quand elle conclut, après que le président lui ait redonnée la parole, généralement, les mises au point sont cinglantes.

LE PRESIDENT ET SES ASSESSEURS



J'ai reconnu un des assesseurs, le moustachu situé à la droite du président. Il officiait en appel quand Pierre et Pascal s'étaient pourvus, suite à leur première condamnation. Je me

souviens qu'il présentait fort bien le dossier, et permettait que les choses soient claires pour le public. Manque de chance pour nos amis, le tribunal leur avait collé 9.000 euros supplémentaires de frais de justice, et avait confirmé la première condamnation, déjà lourde. Donc, je me dis que cela ne doit pas être un ami de Riposte Laïque.

Je ne parlerai pas de la deuxième assesseur, situé à gauche du président. Blonde, la cinquantaine, rouge à lèvres, elle a paru absente tout l'après-midi. Je suis incapable de savoir ce qu'elle a pensé des échanges.

Par contre, le président, lui, il m'a bien plu. C'est qu'il paraissait avoir envie d'en découdre avec la très méchante Christine. Je l'ai senti tout de suite. Il s'est permis une question, dès le début des débats. « Mais quand vous dites « Islam assassin, vous dites que tous les musulmans sont des assassins, Madame ! » Première stupéfaction. Ce n'est pas une question qu'il pose, c'est une affirmation qu'il assène. Ne sort-il pas de son rôle ?

Christine lui répond fermement : « Non, Monsieur le Président, car si je dis Communisme assassin, me reprocherez-vous d'accuser tous les communistes d'être des assassins ». Déjà, je la trouve gonflée, car elle retourne la question, et interroge le président. Je m'attends à ce que celui-ci rappelle la présidente de RR à l'ordre, et lui fasse la leçon, style « Ici, c'est moi qui pose les questions ». Eh bien, pas du tout ! Il se prête au jeu et assène : « Parfaitement, madame, quand vous dites « Communisme assassin, vous traitez tous les communistes d'assassins ». Là, j'avoue qu'il m'en a bouché un coin ! Bien évidemment, Christine a beau jeu de le reprendre poliment de volée, de lui dire qu'il n'y a rien à voir avec le communiste français qui se bat pour un monde meilleur, et le gardien du goulag. Et elle revient sur « Islam assassin », en disant au président : « Si je n'ai plus le droit de dire « Islam assassin », cela veut dire que le délit de blasphème a été réintroduit en France. Le président paraît

pris de court.

Dans sa plaidoirie, Maître Pichon reviendra sur ces propos ahurissants du président, expliquant que bien évidemment, l'ouvrier communiste exploité par son patron qui se bat pour un monde meilleur n'a rien à voir avec un assassin, et donc qu'on ne peut accuser Christine d'avoir dit que tous les musulmans étaient des assassins.

Le président, vexé, se vengera, à la fin de la plaidoirie de l'avocat de Christine, en lui reprochant d'avoir attaqué personnellement le procureur, ayant parlé des rapports fusionnels entre le Parquet et la Licra. Minable revanche, alors que Maître Pichon avait parlé du Parquet en général, et ne s'était pas livré à une attaque personnelle. Mais on aura compris que le Président ne figure pas parmi le fan-club de Christine Tasin, ni de son avocat.

LE PROCUREUR



Il est arrivé au milieu de l'après-midi, et avait été remplacé par un autre procureur. Il a repris sa place après le premier procès, juste pour s'occuper du cas de Christine. Le crâne d'oeuf dans toute sa splendeur. Je ne retiendrais de sa plaidoirie qu'un ensemble d'affirmations prétentieuses et hors sujet sur la philosophie, pour prouver que la haine était mesurable, et que Christine Tasin incarnait ce sentiment. Il demandera les mêmes sanctions qu'au premier procès, soit 3 mois de prison avec sursis contre Christine !

LAURELLE ET HARDY, LA NUNUCHE DE LA LICRA ET LE SERGENT GARCIA DE LA LDH TUBIANA



Que dire sur ce tandem étonnant de cette avocate de la Licra, que je surnommais de suite « Nunuche », parce qu'elle ne

paraissait pas avoir inventé l'eau chaude, et qu'elle paraissait totalement sous le joug de Tubiana, surnommé l'Enflure au sein de la LDH par ceux qui aimeraient qu'il laisse un peu la place aux jeunes.

Je me souvenais de la Nunuche, qui avait remplacé la glaciale Sabrina Goldman, au pied levé, lors du procès où Pierre avait été relaxé. Elle avait fait rire tout le monde en disant que nos amis, nombreux dans la salle, n'étaient même pas menaçants. Et, ne se rendant même pas compte de son ridicule, elle avait ajouté : « Ce ne sont pas des fachos qui vont me cracher dessus, c'est en cela qu'ils sont encore plus dangereux ».

Cette fois, Tubiana (qui a de plus en plus de mal à arriver en haut d'un escalier) l'avait utilisée comme bonniche, pour aller chercher une pièce dont ils avaient besoin. Résultat, elle n'avait même pas été capable d'arriver à l'heure du début de l'audience, manquant la première demi-heure. Cela fait désordre !

Manifestement peu sûre d'elle, elle cherchera systématiquement le regard approbateur de son protecteur, dès qu'elle balançait une phrase qui se voulait méchante. Elle réussira à parler de Pierre Cassen, des ses rapports privés avec l'accusé, de Riposte Laïque, de la Suisse, des présidents américains, bref, de tout ce qui, normalement, n'avait pas tellement de rapport avec le procès...

Quant à Tubiana, il paraissait éteint. Pas de grandes envolées, pas d'insultes, pas de saloperies, il a juste parlé des rêves supposées de Christine Tasin, femme intelligente, mais haineuse, qui ne comprend rien à l'islam cherche ses références dans wikipédia. Il raconta la même connerie qu'il ressort à chaque fois, comparant le Coran et la Bible et le Nouveau Testament. Il ne prit même pas le risque de poser la moindre question à Christine, sachant d'avance qu'il allait se faire bâcher de première.

Bref, il ne nous a même pas fait rire, et même pas mis en colère. Il est vraiment temps qu'il prenne sa retraite, il ne doit pas manquer de jeunes pousses à la LDH, de bébés Tubiana !

L'AVOCAT DE LA DEFENSE



Pauvre Maître Pichon. Seul contre tous, en milieu hostile. Il doit y être habitué, mais tout de même. Il a fait son travail, comme d'habitude. Précis, sachant faire les rappels de droit et les jurisprudences nécessaires, rappelant quelques exemples du deux poids deux mesures. Il rappelle, irritant l'ensemble de ses adversaires, que Christine, auquel il associe Pierre, mènent un combat courageux, dans lequel ils risquent juste leur vie, évoquant l'épisode de Forsane Alizza. Sinon, aussi brillant soit-il, on a l'impression que le verdict est déjà décidé, comme en atteste l'agression vengeresse du président, à la fin de la plaidoirie de Frédéric Pichon.

CONCLUSION



Depuis le premier procès, il y a maintenant bientôt six ans, il y a eu Merah, puis les nombreux assassinats de masse, commis par les islamistes. Et plus les disciples d'Allah tuent, au nom du Prophète, plus ils donnent raison au discours de Riposte Laïque et de nombreux autres patriotes, comme les Identitaires, plus les juges, comme vient encore de le confirmer le jugement inique de Poitiers, tapent comme des brutes, non pas sur les islamistes, mais sur ceux qui les dénoncent !

Finalement, j'évoquais dans mon titre « Vol au-dessus d'un Nid de Coucous ». McMurphy, l'homme libre, celui qui va réveiller toute une communauté de malades abrutis de médicaments, c'est Christine, c'est Pierre, ce sont les Identitaires, c'est

Richard Roudier, c'est toute la mouvance patriote. Ils tiennent un discours d'amour de la liberté, et justement parce qu'ils tiennent comme à la prunelle de leurs yeux à notre civilisation, ils expliquent qu'elle est juste incompatible avec l'islam. Ils disent la vérité, ils doivent être exécutés, comme le chantait si bien le regretté Guy Béart.

Mais les représentants de l'ordre établi, tous les flics de la pensée unique, tous les cerbères d'e l'islamiquement correct, tous les Miss Ratched de France et de Navarre, ce sont ces juges qui nous condamnent, les deux pathétiques Laurelle et Hardy des prétendus antiracistes, et toute leur clique, le crâne d'oeuf de procureur et tous ses potes qui demandent des peines de prison contre nous. Les membres de cette caste, socialement privilégiée, ne sont jamais confrontés dans leur quotidien, à ce qu'ils font subir aux Français moyens, et méprisent le peuple du haut de leur dédain incommensurable. Ils vivent entre eux, se fréquentent entre eux, se rassurent entre eux, quand ils ne se fréquentent pas dans des sociétés secrètes où on se doit assistance... Ils sont aussi nuisibles pour la société française que ne l'est Miss Ratched et son système répressif pour les malades qu'elle abruti de calmants.

Comme Miss Ratched veut faire de ses « fous » des assistés incapables de s'émanciper, elle doit donc se débarrasser de McMurphy, qui va en faire des êtres libres. Exactement comme tous ses mauvais acteurs d'une pathétique comédie, qui, en réprimant de plus en plus durement les Résistants, veulent les empêcher de réveiller les Français.

Ils ne leur reste plus qu'à nous mettre en prison, ou à nous lobotomiser pour mieux nous rééduquer...